

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Registre ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Allez, 20 septembre \[1845\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Allez, 20 septembre [1845]

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Allez frères](#)

est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 septembre 1845](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Allez frères](#)

Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméRéponse à une lettre de monsieur Allez en date du 19 septembre 1845 : expédition et facturation de poêles et de cuisinières de la manufacture Godin-Lemaire ; sur le retard de l'expédition en raison du mauvais vouloir des voituriers.

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 35v.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

BiographieQuincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (35v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

19 4^{bre}

M^r Vimeux a St Quentin

J'ai l'honneur de vous remercier de vos amies que je n'ai pas capitulé
un peu comme il est comme entre nous ^{depuis mon départ voyage de 2 jours}

1 poile elliptique 54 cent au charbon a fe 32
dont milleux son viditer valeur a 15 mois ou payable
comptant sous 2% d'escompte

Tout devou a vos vœux je so prie M^r de
revenir mes amies salutations

19 4^{bre}

M^r Courneur a Sens

J'ai l'honneur de vous remercier de vos amies que je n'ai pas capitulé
un peu de

1 vidimier 90 p avec 2 feux fe 89

1 poile elliptique 54 a id fe 33

ensemble fe 122

dont milleux son viditer payable a 15 mois
ou au comptant sous 2% d'escompte

comme vous m'avez dit que vous aviez un amateur
du département de nord je vous ai mis la vidimier
avec une table large et vous la quote au même
prix quoique je la vende 2 feux plus cher

comme vous m'avez autorisé je vous prie de prendre note
que je dispose de la somme de fe. 160
montant des 2 poiles vendus valeur au 15 du mois prochain

20 4^{bre}

Monsieur Allez

J'ai reçu votre dernière lettre hier et les poiles sont
enfin parties aujourd'hui je vous prie de croire que n'y a rien
de ma faute dans le retard éprouvé pour et enfin les premières
expéditions sont en route au lieu ou je les amis fait déposer
avant d'aller a Paris. l'abondance du chargement est cause
de mauvais vouloir des vœux mais je prie de m'en excuser
de ne plus éprouver et inévitablement milleux Malgre cela toutes
les fois que je présenterai un besoin ne pas différer a m'écire
je vous prie de votre facture a l'expédition de ce jour
de votre a fe 325 milleux son viditer

Je crois que vous trouverez bien le changement fait aux vidimiers
dans cette affaire on ne peut continuer la fe de faire recueillir de
semblables

Tout devou a vos ordres je vous prie M^r de revenir
mes amies salutations

350